Jugée « trop coûteuse et trop compliquée » par le Medef, la promesse de Pécresse d'augmenter de 10% des salaires repose désormais sur la bonne volonté des entreprises

28/01/2022 à 10h12



« Trop coûteuse et trop compliquée », selon le Medef, l'augmentation de 10% des salaires jusqu'à 2,2 smic ne passera pas par la suppression des cotisations salariales retraites, comme l'avait annoncé Valérie Pécresse dans la primaire. L'objectif est conservé, mais reposera principalement sur la bonne volonté des entreprises. Pour cela, une conférence sociale et salariale réunissant les partenaires sociaux sera renouvelée chaque printemps et un observatoire des salaires mis en place. […]

L'Opinion